

**Volet B**

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

***17143303***Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namurle **28 SEP. 2017****Greffe**
Pour le GreffierN° d'entreprise : 422.147.067**Dénomination**(en entier) : **Maison d'enfants Les Fougères**

(en abrégé) :

Forme juridique : ASBL

Siège : 17, route de la Navinne, 5020 Malonne

Objet de l'acte : **Modification du C.A.**

Démissions - Nominations - Composition du C.A. (2017)

Les membres de l'asbl réunis en assemblée générale ordinaire à Namur le 30 juin 2017 ont :

1.approuvé les comptes pour l'année 2016 et le budget pour l'année 2017, et donné décharge aux administrateurs.

2.approuvé la démission de son mandat de secrétaire de :

- Annick Lepot Rue à la forge 30 à 5170 Arbre

2.approuvé la démission de son mandat d'administrateur de :

- David Thiry Rue Joseph Misson, 25b à 5170 Lesve

3.approuvé la démission comme membre effectif de :

- Olivier Moreau Rue du Progrès, 6 à 5000 Namur
- Simone Absil Rue du Curnolo, 53 à 5020 Malonne

3.rappelé que les autres membres du Conseil d'Administration sont :

- Basile Rigaud Route de la Navinne, 182 à 5020 Malonne
- Vincent Tallier Rue du petit babin, 138 à 5020 Malonne
- Julien Moreau Rue Joseph Massart, 43 à 5020 Malonne
- Lionel Tafforeaux Rue du Broctia, 10 à 5020 Malonne
- Sylvie Manbour 26 rue Henri Brosteaux à 5070 Sart Saint Laurent

4.rappelé que les autres membres du Conseil d'Administration dont le mandat expire dans un an sont :

Julien Moreau Rue Joseph Massart, 43 à 5020 Malonne
Vincent Tallier Rue du petit babin, 138 à 5020 Malonne

Le Conseil d'Administration a désigné en qualité de :

- Président : Julien Moreau Rue Joseph Massart, 43 à 5020 Malonne
- Vice présidente : Mme Marie-Jeanne Durgtel (décédée le 23/4/03),
pas de nouvelle désignation
- Secrétaire : Lionel Tafforeaux Rue du Broctia, 10 à 5020 Malonne
- Trésorier : Vincent Tallier Rue du petit babin, 138 à 5020 Malonne

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/10/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiersAu verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

4 rappelé que les autres membres effectifs sont :

Jessica Marchal Rue du Bransart, 107 à 5020 Malonne
Dimitri Gustin Rue du Curnolo, à 5020 Malonne

Le Conseil d'Administration a désigné :

- Julien Moreau Rue Joseph Massart, 43 à 5020 Malonne
- Vincent Tallier Rue du petit babin, 138 à 5020 Malonne

comme personnes chargées de la gestion journalière et qui possèdent tous les pouvoirs de gestion et de représentation afférente à cette gestion quotidienne. Ils agissent en qualité d'organes individuellement.

Le Conseil d'Administration a désigné :

- Basile Rigaud, route de la Navinne 182, à 5020 Malonne
- Julien Moreau Rue Joseph Massart, 43 à 5020 Malonne

comme personnes disposant du pouvoir de représenter l'association et qui possèdent le pouvoir de représenter l'association dans tous les actes juridiques et en justice. Ils agissent en qualité d'organes individuellement.

Fait ce 30 juin 2017 en double exemplaire

Julien Moreau, Administrateur (Président du CA)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/10/2017 - Annexes du Moniteur belge